



Note de recherche – 30 octobre 2017

### Trump contre l'Iran, premier round

François Géré

*François Géré est président et fondateur de l'Institut français d'analyse stratégique (IFAS).*

\*\*\*\*\*

On pensait que le sieur Trump n'oserait pas se retirer des Accords de Paris sur le réchauffement climatique. Il l'a fait tandis le nouveau directeur de l'Agence de l'Environnement s'emploie à abroger les dispositions du Clean Air Act qu'avait fait voter le président Obama. Même si ce n'est pas toujours facile Trump s'emploie à détruire systématiquement les initiatives de son prédécesseur. Aussi ne saurait-on s'étonner qu'il ait décidé de « décertifier » les accords nucléaires de juillet 2015 conclus entre l'Iran et les P5+1 qu'il a toujours dénoncés comme le pire accord jamais signé par les Etats-Unis.

Il est vain de démontrer, comme l'ont fait d'importantes personnalités de son administration (James Mattis, secrétaire à la Défense, le général Dunford, président du comité des chefs d'Etat-major ainsi que Rex Tillerson, ministre des affaires étrangères) que cet accord reste bénéfique pour les Etats-Unis. Il est inutile de s'appuyer sur les rapports de l'AIEA qui constate que l'Iran respecte tous ses engagements.

Trump a décidé non pas seulement de renégocier ces accords mais tout simplement de les dénoncer et peu lui importe d'isoler, encore une fois, son pays sur la scène internationale. Trump est rationnel. Il tient l'Iran pour le principal soutien du terrorisme au Moyen Orient, pour une menace existentielle contre les alliés des Etats-Unis en particulier l'Arabie saoudite et Israël. Le discours trumpien est intégralement aligné sur celui de Benjamin Netanyahu qui, le mois dernier à l'ONU, rayonnait de satisfaction en entendant le discours du président américain.

Les questions qui se posent aujourd'hui sont de savoir ce que va faire le Congrès, les autres signataires de l'accord, en particulier les Européens et l'Iran lui-même.

Les parlementaires américains ont deux mois de réflexion pour déterminer les mesures à prendre à l'égard de l'Iran. Il s'agit bien sûr de réimposer tout ou partie des sanctions levées par la conclusion de l'accord. Certains observateurs envisagent une action modérée du Congrès, arguant des positions de certains sénateurs républicains

hostiles aux accords mais craignent qu'en se déjouant les Etats-Unis s'isolent davantage et perdent en légitimité diplomatique.

Mais si tous les Républicains -dont on sait par ailleurs les mauvaises relations avec Trump- n'envisagent pas des sanctions radicales, il faut tenir compte d'une importante minorité de Démocrates comme le sénateur Menendez qui s'étaient efforcés de paralyser l'action d'Obama et de torpiller la négociation avec l'Iran. Plus que jamais l'AIPAC (principale organisation du lobby pro-israélien) va peser sur le comportement des élus américains. Or dans ce cas précis, il suffit d'une majorité 51-49. Le Congrès votera des sanctions dures sapant ainsi la validité des accords de 2015. Le problème sera alors de savoir quelles mesures seront prises pour pénaliser les entreprises étrangères qui ont repris leurs activités en Iran.

C'est là que se pose la question de l'attitude européenne. Ici encore il est illusoire de penser que l'UE puisse peser sur les décisions du Congrès. Le nationalisme américain fait

qu'automatiquement ce qui est perdu par les entreprises américaines ne saurait être gagné par leurs concurrents. On a vu, même après la signature des accords combien les investisseurs européens craignaient la rigueur de la coercition financière américaine dont la levée fut lente à venir. Le retour à des sanctions lourdes risque de paralyser les récentes velléités d'implantation en Iran. Pourtant si les Européens présentent un front commun on peut envisager de contourner les sanctions américaines.

Ce serait somme toute revenir vingt ans en arrière lorsqu'en août 1996 le Congrès avait voté la loi D'Amato-Kennedy qui pénalisait les entreprises qui investiraient plus de \$ 40 millions dans le secteur des hydrocarbures. Mais les sociétés, à commencer par celles des Etats-Unis, avaient su comment obtenir des dérogations et construire un système complexe de filiales autonomes, installées en dehors du territoire américain. Français, Allemands et Italiens avaient réussi eux aussi à trouver des arrangements efficaces. Tout dépendra de l'acharnement du Congrès et de l'administration Trump. Les divisions peuvent jouer positivement.

Reste le principal intéressé : l'Iran.

L'accord de 2015 n'avait pas fait l'unanimité. Les Gardiens de la Révolution l'avaient considéré avec méfiance le tenant pour peu avantageux. Le Guide suprême Khamenei avait soutenu le président Rohani tout en exprimant ouvertement sa défiance à l'égard des Etats-Unis. Inévitablement, le président confortablement réélu va se retrouver en porte-à-faux si les sanctions sont réintroduites. L'accord devenant bancal, il faudra bien répliquer en reconsidérant les termes contractuels. Ce n'est pas dans l'intérêt de l'économie iranienne et c'est aussi ce que veulent éviter les autres partenaires.

La France a suggéré d'entamer un dialogue portant sur la prolongation de l'accord et son élargissement à d'autres aspects militaires, notamment aux missiles balistiques. Mais c'est moins l'Iran qu'il faut convaincre que les Etats-Unis. En effet si, ignorant ces perspectives de négociation, le Congrès réimpose les sanctions on voit mal l'Iran s'engager dans cette voie.

Les risques d'impasse sont très graves. Faute de moyens de rétorsion, la capacité d'influence des Européens mais aussi de la Russie et de la Chine reste mince. Il faudra dans les prochains mois faire preuve de fermeté, d'habileté et d'imagination pour sauvegarder un accord qui ne soit plus qu'une coquille vide. Faute de quoi la confrontation entre les Etats-Unis et l'Iran se durcira. Le Moyen-Orient se polarisera encore plus dans une sorte de guerre froide entre Saoudiens et Iraniens soutenus par leurs alliés respectifs. Convaincu de l'inévitable effondrement final du régime de Téhéran, c'est exactement ce que recherche Donald Trump. A suivre.

\*\*\*\*\*

François Géré, « Trump contre l'Iran, premier round », *note de recherche de l'Institut français d'analyse stratégique (IFAS)*, 30 octobre 2017. <<http://www.strato-analyse.org/fr/spip.php?article375>>

*Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de l'auteur.*

*Fondé en 2001 par François Géré, l'Institut français d'analyse stratégique (IFAS) est un centre de recherche privé français, spécialisé dans l'étude des questions de stratégie, de défense et de relations internationales. A partir d'une équipe interdisciplinaire, l'IFAS conduit des recherches intégrant domaines flous et sciences dures et croisant les approches macrostratégiques (dimension globale des affrontements) et microstratégiques (particularités régionales des affrontements). L'institut travaille notamment sur : la dissuasion nucléaire ; la prolifération nucléaire ; les risques chimiques et bio-bactériologiques, les stratégies liées aux missiles et aux anti-missiles ; le développement de l'activité militaire spatiale ; le terrorisme et la guérilla ; la défense et les stratégies dans l'espace euratlantique, en Asie et au Moyen-Orient ; la pensée stratégique contemporaine ; les modalités de contrôle de la violence organisée et de retour à l'état de paix ; le rôle des organismes internationaux dans la gestion des crises et leur résolution ; les opérations d'information ; l'action psychologique et la médiatisation des conflits ; la cyberstratégie.*

[www.strato-analyse.org/fr](http://www.strato-analyse.org/fr)

